

Conseil municipal du 24 janvier 2022.

Le Conseil municipal de LA GENETE s'est réuni, salle PIGUET, ce lundi 24 janvier 2022, à 19h00, sous la présidence de Bernard COMTET, Maire de la commune.

Elus présents : Bernard COMTET, Chantal SIMONNET, Martine DUPONT, Patrick MONIN, Jérôme CABUT, Raymond BACONNET, Thibault MUTIN, Véronique MOREIRA, Audrey MULLER, Christian FAURE, Daniel CASSEVILLE, Stéphane MEUNIER, Gérard PACAUD.

Elus représentés : Sandie GONNOT ; pouvoir donné à Audrey MULLER
Ludivine CAPDECOMME ; pouvoir donné à Raymond BACONNET.

Tarif location Salle Tour JERUSALEM

Une présentation du nouveau contrat de location de la Tour JERUSALEM, élaboré par le comité de pilotage du projet, fait ressortir les éléments suivants :

- location pour 24 heures, 100€ + forfait électricité/gaz
- location pour 48 heures, personnes extérieures à la commune, 300€ + forfait
- location pour 48 heures, personnes résidentes dans la commune, 180€ + forfait
- caution de 500€ pour dommage matériel ou bâtiment
- caution de 200€ si les lieux ne sont pas rendus dans le même état qu'à la prise en compte
- forfait électricité et gaz : hiver 100€, été 50€

Forfait calculé pour 48 heures, et divisé par deux pour 24 heures. L'hiver et l'été seront calculés conformément aux dates de changement d'horaires d'octobre et mars.

Le nouveau contrat sera applicable à compter du 01/02/2022. Toute réservation effectuée en 2021 bénéficie des anciens tarifs. Aucune réservation onéreuse n'est à prendre en compte pour 01/2022.

A l'unanimité, le Conseil municipal vote la délibération actant les nouveaux tarifs de location de la Salle Tour JERUSALEM.

Achat tracteur tondeuse

Présentation de 3 devis par Mr le Maire :

- CLASS, 11850€ HT dont reprise ancien matériel OREC 3500€
- P TRICOT, 18000€ HT sans reprise OREC
- MG Motoculture 16002€ HT sans reprise OREC.

Le tracteur tondeuse CLASS correspond le mieux aux remarques faites par la Médecine du Travail, en matière d'ergonomie et s'avère le moins cher.

A l'unanimité, le Conseil municipal vote la délibération pour l'achat du tracteur tondeuse chez CLASS.

Location logement au-dessus de la Mairie

Une postulante, mère d'un jeune enfant et travaillant dans la commune, souhaite louer l'appartement, à priori au 1^{er} mars 2022.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve l'attribution du logement à cette postulante.

Location logement Route de VEILLY

Ce logement est libre depuis le 15/01/2022. La locataire sortant propose de laisser dans la cuisine une gazinière à induction, un lave-vaisselle et deux meubles de rangement pour la somme de 400€. Ce mobilier, s'il est racheté par la commune, sera ajouté à l'inventaire de location, avec également une armoire de chambre, laissée depuis le legs originel. Ces biens restent la propriété de la commune.

Par délibération, le rachat des meubles énoncés ci-dessus est accepté à 13 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention, Mme Audrey MULLER, locataire descendante du logement.

Une postulante, mère de 3 enfants, a visité le logement et désire le louer au plus vite, à compter du 01/02/2022.

A l'unanimité, le Conseil municipal vote l'attribution du logement, route de VEILLY, à cette dernière requérante.

Compétence Communauté de communes TERRES DE BRESSE

Une modification pour ajout de compétence doit être actée par les communes, après acceptation de l'ensemble des délégués de la COMCOM, en ce qui concerne l'exploitation, l'entretien et l'aménagement d'ouvrages hydrauliques existants par celle-ci.

A l'unanimité, le Conseil municipal vote la délibération conférant l'ajout de compétence à la Communauté de communes TERRES DE BRESSE.

Subvention pour association RESTAURANT SCOLAIRE BRIENNE, LA GENETE, JOUVENÇON, année scolaire 2021/2022.

Une subvention intercommunale totale de 9000€ est demandée, au prorata des élèves inscrits par commune :

LA GENETE 47 enfants soit 3411€

BRIENNE 34 enfants soit 2468€

JOUVENÇON 43 enfants soit 3121€.

A l'unanimité, le Conseil municipal vote l'octroi de la subvention demandée pour la commune, soit 3411€.

Subvention cantine scolaire

Subvention cantine scolaire au prorata de l'achat par celle-ci de chocolats de Noël, pour les employés communaux, à hauteur de 232,00 €.

A l'unanimité, le Conseil municipal vote l'octroi de cette subvention demandée.

Questions diverses

- Création d'un groupe de travail pour lancer les études de projet «chemin piétonnier», piloté par l'ATD (Agence Technique Départementale) . Ce groupe sera constitué de

messieurs Gérard PACCAUD, Stéphane MEUNIER et Jérôme CABUT, ce dernier étant désigné référent ATD.

- Projet CDD employé communal. Suite au dossier en cours et l'indisponibilité de Mr Dominique SANVERT, sur sa demande expressément motivée, il est proposé un CDD pour remplacement à Mr Romain SIMON, résident à LA GENETE.

- Une réflexion est engagée sur une éventuelle sous-traitance des travaux d'épavage dans la commune. Une étude de rentabilité sera effectuée, par rapport à un entretien coûteux du matériel, un savoir-faire de l'utilisateur et un prestataire.

- 3 devis pour la réfection des fenêtres de la Mairie ont été reçus, mais l'un d'entre eux doit être corrigé. Eligibilité à formuler avant le 18/02.

- Vidéo protection : dossier en cours d'instruction, l'appel à projets a été fait pour demande de subvention.

- Parking BBE : 2 devis reçus, 1 autre sera demandé.

- Chaîneaux complexe gîtes et Salle PIGUET : 1 devis reçu, 2 en cours.

- La 2^{ème} tranche «épavage» est en cours par la société BERNARD.

- Une réflexion est en cours pour l'achat d'un vidéoprojecteur.

Prochain Conseil municipal : février 2022